

# Technicien du spectacle vivant et de l'événementiel son lumière plateau vidéo

Active

**Nomenclature du niveau de qualification :** Niveau 4

N° de fiche

**Code(s) NSF :**

- 323t : Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son

**RNCP34369**

**Formacode(s) :**

- 45060 : régie spectacle

**Taux d'insertion global moyen à 6 mois :** 90%

**Taux d'insertion moyen dans le(s) métier(s) visé(s) à 6 mois :** 90%

**Date d'échéance de l'enregistrement :** 16-12-2024

## CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
GRIM-EDIF	38955373600031	GRIM EDIF	<a href="https://www.grimedif.com/">https://www.grimedif.com/</a> ( <a href="https://www.grimedif.com/">https://www.grimedif.com/</a> )

## RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

### Objectifs et contexte de la certification :

#### Le contexte de la création de la certification :

« **Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel Son Lumière Plateau Vidéo** » et de la demande de son second renouvellement répondent à la poursuite de la structuration et hiérarchisation des postes et des professions techniques. Ceci dans les domaines métiers vastes que sont le spectacle vivant, la culture, l'événementiel, le loisir, l'animation et le tourisme. Ces secteurs d'activités requièrent ces compétences.

L'évolution des technologies, notamment l'émergence des technologies numériques et du pilotage informatisé, les nouvelles activités (vidéo, ...) et les connaissances sur lesquelles s'appuient les activités requièrent également de plus en plus des compétences attestées.

Le secteur du spectacle vivant s'organise fortement à la faveur du développement du secteur de l'événementiel (sur ce marché de nouvelles grosses entreprises à l'organisation industrielle émergent), et plus traditionnellement car leur organisation est plus ancienne, les domaines du loisir et du tourisme.

En résulte la nécessité d'un cadrage précis des fonctions, postes et compétences.

Ce travail entrepris par différentes instances (syndicats, groupements, commissions nationales emplois/formation, branches professionnelles conventions collectives) nécessite aujourd'hui qu'une offre de formation et des certifications y répondent.

Le développement des nouvelles formes de reconnaissances et d'accès aux certifications (voie VAE) ainsi que le développement et l'accès à la formation tout au long de la vie requièrent la certification.

Et parce qu'un grand nombre de personnes ont intégré ses professions sans formation ou sur des bases empiriques, nous constatons depuis 30 ans une forte croissance des demandes de reconnaissance des compétences (via VAE notamment).

## **La place, position rôle et responsabilités du « Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel Son Lumière Plateau Vidéo »**

Il ou elle se situe au 1er échelon des compétences techniques des domaines spectacle vivant ou événementiel.

Il ou elle agit sous la responsabilité d'un agent de maîtrise (régisseur technique) ou d'un cadre (régisseur général, Directeur technique) selon l'organigramme de la structure.

il ou elle est chargé(e) d'assurer seul ou en équipe tout ou partie de la préparation, de l'installation et de la mise en œuvre de l'environnement technique nécessaire au bon déroulement d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel. Il ou elle assiste son supérieur (direct généralement le régisseur technique).

Ces activités se déroulent selon les besoins dans les domaines suivants :

- Domaine du son (sonorisation, prise de son, enregistrement studio son)
- Domaine de la lumière (spectacle, plateau TV ou cinéma, audiovisuel, événementiel, éclairage intérieur ou extérieur et architectural)
- Domaine du plateau (machinerie, décoration, effets spéciaux, accessoires, scène accroche et levage)
- Domaine de la vidéo (captation audiovisuelle, diffusion, mapping)

Aucun domaine n'étant exclusif, le technicien peut donc intervenir simultanément sur des activités du son, de la lumière, du plateau de la vidéo, en ce sens il ou elle est à même de fournir à ses employeurs une polyvalence technique

**Le « Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel Son Lumière Plateau Vidéo »** peut également être amené à réaliser des installations pérennes (lieux fixes, discothèques, centre de loisirs, bâtiments publics, ...) sous la conduite du concepteur (régisseur, chargé d'affaire, technico-commercial, directeur technique).

Sous la responsabilité d'un régisseur (son, lumière, plateau ou à défaut régisseur général) il ou elle peut, seul(e) ou en équipe, assurer et/ou participer à l'organisation, l'installation, les réglages, l'exploitation et l'entretien des équipements.

Ses responsabilités se limitent à garantir la fiabilité de ses interventions techniques.

Il ou elle est garant(e) de l'installation des équipements.

Il ou elle ne gère jamais de personnel et n'intervient pas dans le domaine artistique sauf demande explicite du commanditaire ou de l'artiste

Il ou elle est appelé(e) selon l'activité et le secteur professionnel d'exercice et la taille de la structure qui l'emploie :

Technicien polyvalent (spectacle événementiel)

Assistant technique (production)

Electricien (lumière)

Opérateur technique (événementiel)

Machiniste (plateau)

Technicien d'exploitation (audiovisuel)

### **Activités visées :**

Les activités de **"Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel Son Lumière Plateau Vidéo"**

se déroulent selon les besoins dans les domaines du son, de la lumière, du plateau, de la vidéo. Aucun domaine n'étant exclusif, le technicien étant par ailleurs polyvalent, il (ou elle) peut donc intervenir simultanément sur tous ces domaines techniques (son, lumière, plateau et vidéo) seul ou en équipe selon l'envergure du spectacle ou de l'événement.

**Ses activités s'organisent notamment dans le temps (relativement au déroulement d'une prestation technique spectacle ou événement)**

**en 5 parties principales**

**"Etude", il ou elle :**

Réalise des documents techniques relatifs à un spectacle ou événement (de petite taille)  
Décode et analyse des documents qui lui sont fournis  
Elabore la liste des équipements techniques requis par le spectacle ou l'événement (petite taille)  
Recherche des informations notamment techniques pour répondre aux besoins du spectacle ou à la demande de son régisseur technique  
Contextualise et situe ses actions dans un environnement contraint par un organigramme (hiérarchie, et organisation RH), et des moyens (économiques, de compétences, d'équipe et d'effectifs)

**Partie "Organisation", il ou elle :**

Identifie les actions à réaliser et les ordonne  
Suit une procédure déterminée  
Prépare, conditionne et réceptionne (ou expédie) le parc de matériel technique prévu pour la réalisation de la prestation  
Communique les informations relatives à la préparation effectuée, aux travaux confiés  
Gère un parc de matériels (aspects logistiques stockage, circulation, suivi et décompte).

**Partie "Installation", il ou elle :**

Charge et décharge les équipements  
Implante le matériel sur le lieu de prestation  
Câble, raccorde et assemble des équipements techniques  
Contrôle la conformité et teste les installations effectuées (essais et réglages)  
Adapte éventuellement l'implantation et la configuration du matériel ou effectue les actions correctrices sur l'installation qui lui a été confiée  
Effectue le démontage de l'installation à l'issue de l'événement

**Partie "Exploitation", il ou elle :**

Assiste le (ou), les régisseurs dans la conduite d'une prestation (Son, Lumière, Plateau ou Vidéo)  
Participe à la conduite et au déroulement technique effectuée (sur demandes) des vérifications et corrections nécessaires à la qualité technique et artistique de la prestation (lors des répétitions et du spectacle/événement)  
Réalise des changements de plateaux (échanges d'équipements) et les manœuvres scéniques  
Intervient sur les aléas techniques pendant de déroulement du spectacle tous domaines confondus (son, lumière, plateau, vidéo)

**Partie "Maintenance et entretien", il ou elle :**

Diagnostic et dépanne, particulièrement en situation d'urgence (1er niveau uniquement)  
Assure l'entretien et le maintien du matériel en amont et en aval de la prestation (1er niveau)  
Gère la maintenance et l'entretien (calendrier, commandes, stocks, retour SAV, fiche de suivi) - (travail d'atelier)

**Compétences attestées :**

Les compétences attestées par activités qui constituent les blocs de compétences :

**Etude de la demande technique (SLPV) du spectacle/événement**

Mettre en forme les documents techniques relatifs à la commande (plan de scène, listes d'équipements, feuille de « patch », petit synoptique) de l'événements  
Utiliser les outils soft informatiques adéquates pour produire des documents finalisés (bureautique, DAO et éventuel(s) logiciel(s) dédié(s))  
Traduire en équipements et réponses techniques des données schématiques, symboliques et normées  
Recueillir les informations relatives à l'événement ou au spectacle auprès de sa hiérarchie (régisseur technique) à défaut directement auprès du commanditaire ou de l'artiste  
Convertir une demande (commanditaire ou artiste) en une liste d'équipements techniques constituant des chaînes technologiques complètes (Son Lumière, Vidéo, Electricité)  
Rechercher de l'information technique en utilisant, différentes voies et médias.  
Lire un document professionnel, une notice technique relatif à une opération, un matériel, y compris en langue anglaise et en extrait les caractéristiques utiles à son choix ou celui de son régisseur  
Adapter ses réponses au cadre de travail qui lui a été donné (seul ou en équipe, économique, durée et planning)  
Repérer les fonctions et responsabilités des acteurs de la profession et s'adresser aux bons interlocuteurs

**Organisation de la prestation technique et préparation des équipements (SLPV)**

Apprécier et déterminer les contraintes d'une petite prestation à partir du dossier technique ou directement de la demande de l'artiste ou du client.  
Planifier son activité et ses tâches à partir d'un planning général, d'un programme auquel il est intégré.  
Lire, s'approprier, et mettre en œuvre une procédure, un protocole opératoire.  
Choisir des matériels et des équipements à partir d'un dossier technique, de catalogues, de « listing » de parcs et

des disponibilités

Gérer des quantités, des consommables, un stock, effectuer des comptages, suivre des disponibilités

Marquer, repérer et protéger les matériels et les équipements.

Gérer des espaces de rangement dans le parc matériel et/ou sur les lieux de prestations.

Réaliser un compte-rendu d'intervention ou rédiger une consigne

Organiser des entrées/sorties et des flux d'équipements techniques

Utiliser l'outil informatique et des logiciels dédiés (gestion de stocks, ERP, ...)

### **Installation des équipements techniques (SLPV) sur le site**

Organiser un chargement selon les diverses contraintes

Aménager un plateau technique et gérer les espaces

Installer des équipements et matériels conformément la demande du régisseur (hiérarchie) ou du client

Prendre en compte les contraintes des autres corps de métier (coactivité)

Assembler selon synoptiques techniques son, lumière, vidéo, raccorder des équipements et matériels.

Adapter et modifier des équipements, connectiques et matériels

Contrôler des installations réalisées.

Vérifier la continuité d'un signal sur une chaîne technique donnée.

Mesurer des signaux en présences et quantités

Rendre compte des opérations effectuées à son régisseurs (ou hiérarchie directe)

Effectuer les désassemblages en respectant les différentes règles de précaution / équipements. Appliquer les procédures.

Ranger les matériels dans le respect des règles propres à l'employeurs et à la gestion de son parc technique (et/ou chargement éventuel des véhicules)

### **Exploitation de l'installation technique (SLPV) et conduite du spectacle**

Traduire techniquement des besoins exprimés par l'artiste ou le client échanger avec son régisseur/hiérarchie

Mener des interventions et des adaptations techniques à la demande

Rendre compte des opérations effectuées à son régisseurs (ou hiérarchie directe), l'artiste, le commanditaire

Suivre le déroulement du spectacle ou de la répétition avec une vigilance technique et une grande réactivité

Prendre en compte les contraintes des autres corps de métier (coactivité) (manutention, circulation)

### **Maintenance et entretien des équipements (SLPV)**

Intervenir et dépanner un petit équipement (câblage, connecteur, soudure, échange de pièce d'usure (lampes))

Vérifier la continuité d'un signal sur une chaîne technique donnée, sur un équipement, un câblage

Appliquer à des équipements types une procédure simple de test permettant de vérifier les fonctions principales et sensibles du matériel

Entretien et nettoyer, maintenir en état de fonctionnement des matériels et équipements

Tenir à jour des documents de maintenance, consigner un suivi, réaliser un compte-rendu d'intervention.

Suivre des processus de gestion de maintenance préalablement établis

Effectuer des décomptes et passer des commandes

Orienter les équipements défectueux selon son diagnostic vers le bon interlocuteur

### **Modalités d'évaluation :**

Les modalités d'évaluation pour la certification trouvent leurs places lors de la semaine du "Grand TP" de certification (situé en fin de cycle pour les voies d'accès formation et alternance, et mise en situation des candidats VAE selon l'évaluation issue de l'oral de présentation du dossier de demande).

Une petite part des compétences sont vérifiées à la faveur de la soutenance orale des rapports de stage ou d'activité et des questions réponses avec les examinateurs participant au jury (Cf. référentiel)

Ce temps de mise en situation d'une durée totale de 4 à 5 jours pour l'ensemble d'un groupe de candidats consacre 13 h par candidat sur la durée totale des 5 jours de ce GTP.

Il couvre l'ensemble des évaluations des compétences. Les candidats sont notamment à certains moments regroupés en quadrinômes (ou trinômes) constituants des équipes complètes où les rôles sont tantôt polyvalents, tantôt affectés sur des spécialités professionnelles (son, lumière, plateau, vidéo, dans un tel cas le rôle est tiré au sort par le candidat)

Les différents sujets proposés décident de cette option de rôle (polyvalent ou affecté à une spécialité) telles que les situations professionnelles le proposent.

Chaque candidat effectuera un maximum de 13 heures d'épreuves :

3h de travail bloc ETUDE

3h de travail bloc ORGANISATION

4h de travail bloc INSTALLATION

1h de travail bloc EXPLOITATION

1h de travail bloc MAINTENANCE

et

30 minutes d'exposé et d'entretien (minimum).

La mise en situation aboutit systématiquement à la mise en place et la réalisation sur un plateau technique d'un spectacle ou événement.

Elle comporte les 5 ACTIVITES principales (ETUDE, ORGANISATION, INSTALLATION, EXPLOITATION, MAINTENANCE) auxquelles se rattachent les compétences regroupées en BLOCS.

Chaque candidat effectue SEUL : l'ETUDE d'une situation proposée et produit ses réponses

Chaque candidat effectue SEUL : l'ORGANISATION sauf B3C3, B3C4, B5C2 (en équipe)

Chaque candidat effectue EN EQUIPE (4) : l'INSTALLATION (l'évaluation demeure individuelle)

Chaque candidat effectue EN EQUIPE (4) : l'EXPLOITATION (l'évaluation demeure individuelle)

Chaque candidat effectue SEUL : la MAINTENANCE

L'épreuve consiste en une commande artistique ou événementielle passée aux candidats et donne lieu à la mise en œuvre des 5 activités principales du référentiel.

En présence et encadré par un régisseur technique membre du jury qui est le donneur d'ordre et qui anime par questions/réponses, informations et situations évolutives le déroulement de l'épreuve de certification.

Par ailleurs chaque candidat présente dans un travail personnel des (les) situations professionnelles rencontrées issues des 2 stages obligatoires (rapports de stages) ou issues de l'alternance (rapport d'activité) ou de l'expérience (dossier de preuves VAE).

Cette présentation d'une durée de 30 minutes (10 min d'exposé et 20 min de questions/réponses) avec des membres du jury permet d'explorer certaines compétences du référentiel (VAE = 1 heure)

## BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP34369BC01 Etude de la demande technique du spectacle / événement tous domaines (son, lumière, plateau, vidéo)	Mettre en forme les documents techniques relatifs à la commande (plan de scène, listes d'équipements, feuille de « patch », petit synoptique) de l'événements afin que les étapes à suivre (commande, installation) soient efficacement réalisées Utiliser les outils soft informatiques adéquates pour produire des documents finalisés (bureautique, DAO et éventuel(s) logiciel(s) dédié(s)) Traduire en équipements et réponses techniques des données schématiques, symboliques et normées afin de satisfaire la commande de l'artiste ou du client Recueillir les informations relatives à l'événement ou au spectacle auprès de sa hiérarchie (régisseur technique) à défaut directement auprès du commanditaire ou de l'artiste pour fournir une prestation complète et satisfaisant la demande Convertir une demande (commanditaire ou artiste) en une liste d'équipements techniques constituant des chaînes technologiques complètes Rechercher de l'information en utilisant, différentes sources et médias pour une réponse au plus juste Lire un document professionnel, une notice technique relatif à une opération, un matériel, y compris en langue anglaise et en extrait les caractéristiques utiles à son choix ou celui de son régisseur Adapter ses réponses au cadre de travail qui lui a été donné (seul ou en équipe, économique, durée et planning) pour satisfaire à la demande du régisseur et intégrer dans des conditions réalistes le contexte de l'opération technique	Durée 3 heures : A partir des documents supports et de la demande (régisseur, client, artiste) / spectacle le candidat doit produire : - un plan scénique avec implantation des équipements - un synoptique de circulation des signaux techniques SLV) A partir des documents et consignes du grand TP de certification et de l'outil informatique mis à disposition, le candidat met en forme les documents qu'il produit Rendu des rapports de stage (30 min) Les mêmes documents fournis comportent les codes utilisés par les domaines visés (Electricité, son, lumière, vidéo) Toujours à partir des consignes et documents initiaux ainsi que par ses questions à l'encadrant du GTP et/ou l'artiste « cobaye » Certains des matériels utiles et disponibles pour le GTP ne possèdent ni notice ni caractéristique. Certains matériels demandés et nécessaires dans les documents ne sont pas disponibles Parmi les documents fournis un document

	Repérer les fonctions et responsabilités des acteurs de la profession et s'adresser aux bons interlocuteurs afin d'avoir une communication performante	utile est en anglais (cahier des charges ou notice tech. Plan de scène, « rider ») Sur l'ensemble du GTP de certification Restitution rapport de stage Ou rapport d'activité alternance
RNCP34369BC02  Organisation de la prestation technique et préparation des équipements (son, lumière, plateau, vidéo)	Apprécier et déterminer les contraintes d'une petite prestation à partir du dossier technique ou directement de la demande de l'artiste ou du client pour adapter son intervention Planifier son activité et ses tâches à partir d'un planning général, d'un programme auquel il est intégré (travail de prestation technique ou d'atelier (préparation)) pour satisfaire au cadre et contexte dans lequel il s'intègre Lire, s'approprier, et mettre en œuvre une procédure, un protocole opératoire, afin que son action soit efficace Choisir des matériels et des équipements à partir d'un dossier technique, de catalogues, de « listing » de parcs et des disponibilités pour satisfaire la demande Marquer, repérer et protéger les matériel et les équipements afin d'assurer pérennité et traçabilité Gérer des espaces de rangement dans le parc matériel et/ou sur les lieux de prestations, pour le bon fonctionnement du lieu de stockage Réaliser un compte-rendu d'intervention ou rédiger une consigne pour tracer ses actions ou communiquer une information technique Gérer des quantités, des consommables, un stock effectuer des comptages, suivre des disponibilités pour éviter toute rupture Ordonner des entrées/sorties et des flux d'équipements techniques pour une logistique optimisée Utiliser l'outil informatique et des logiciels dédiés (gestion de stocks, ERP, ...) permettant le suivi et contrôle	Durée 3 heures A partir de la commande artistique ou événementielle, de ses échanges avec le régisseur encadrant l'épreuve le candidat détermine ses contraintes, limites et cadre son travail, il prépare l'ensemble des opérations qu'il devra effectuer Un planning général notamment lié à la durée des épreuves de certification est donné Un matériel à l'utilisation non connue des candidats est imposé dans le cahier des charges Est indiqué un parc d'équipements disponibles surabondant et proposant des choix et alternatives en références et quantités Un espace est prévu pour simuler un départ de commande, au sein du parc de l'école sur le plateau
RNCP34369BC03  Installation sur site des équipements techniques (son lumière plateau vidéo)	Ordonner un chargement selon les diverses contraintes logistiques et en respectant les consignes de sécurité propres à la manutention Aménager un plateau technique et gérer les espaces de travail dans le respect des documents et des règles de sécurité Installer des équipements et matériels conformément la demande du régisseur (hiérarchie) ou du client Prendre en compte les contraintes des autres corps de métier pour une coactivité fluide sécurisée et efficace Assembler selon synoptiques techniques son, lumière, vidéo, raccorder des équipements et matériels pour leur bon fonctionnement Adapter et modifier des équipements, connectiques et matériels (sur ordre ou autorisation uniquement) Appliquer les règles de bon montage pour la sécurité et conservation spécifiques des équipements Contrôler des installations réalisées pour en garantir le fonctionnement Vérifier la continuité d'un signal sur une chaîne technique donnée. Mesurer des signaux en présences et quantités Rendre compte des opérations effectuées à son régisseurs (ou hiérarchie directe) Effectuer les désassemblages en respectant les différentes règles de précaution / équipements. Appliquer les procédures. Ranger les matériels dans le respect des règles propres à l'employeur et la gestion de son parc technique (et/ou chargement	Durée 4 heures Selon la situation un ensemble d'équipements est livré par un partenaire prestataire du spectacle ou le dépôt du GRIM constitue parc Un espace artificiellement délimité simule un fourgon L'espace scénique est ouvert les candidats l'organisent et installent l'opération support de la certification Les candidats assemblent tous les équipements Son Lumière Machinerie scénique et Vidéo Le régisseur d'encadrement introduit des changements de « dernière minute » (2 aléas) les compte rendu sont fait au régisseur d'encadrement Même situation que la mise en place (l'opération technique est là démontée)

	éventuel des véhicules) en respectant les règles et consignes de sécurité et pour assurer la sauvegarde des matériels et le bon fonctionnement de l'Ets	
RNCP34369BC04  Exploitation et conduite technique du spectacle/événement (son, lumière, plateau, vidéo)	Traduire techniquement des besoins exprimés par l'artiste ou le client échanger avec son régisseur/hiérarchie pour répondre aux besoins Mener des interventions et des adaptations techniques à la demande Rendre compte des opérations effectuées à son régisseurs (ou hiérarchie directe), l'artiste, le commanditaire Suivre le déroulement du spectacle ou de la répétition avec une vigilance technique et une grande réactivité pour intervenir si nécessaire Prendre en compte les contraintes des autres corps de métier pour une coactivité fluide sécurisée et efficace (manutention, circulation) S'informer de manière la plus exhaustive sur le déroulement du spectacle ou de l'événement pour adapter aux mieux ses interventions	Durée 1 heure Le régisseur fait fonctionner les équipements il demande au candidat de l'assister, de le remplacer, d'effectuer des corrections « live » de recueillir des informations auprès des artistes du client Des demandes sont faites par différents acteurs et intervenants Simulation de spectacle avec 5 à 10 min minimum de live Des aléas (2 mini) sont provoqués Des mesures correctrices doivent être menées
RNCP34369BC05  Maintenance et entretien des équipements techniques son lumière plateau vidéo	Suivre le déroulement du spectacle ou de la répétition avec une vigilance technique et une grande réactivité pour intervenir si nécessaire Intervenir et dépanner un petit équipement (câblage, connecteur, soudure, échange de pièce d'usure (lampes)) Vérifier la continuité d'un signal sur une chaîne technique donnée, sur un équipement, un câblage pour diagnostiquer une panne simple Appliquer à des équipements types une procédure simple de test permettant de vérifier les fonctions principales et sensibles du matériel Entretien et nettoyage, maintenir en état de fonctionnement des matériels et équipements.	Durée 1 heure Des équipements défectueux sont introduits dans les chaînes techniques SLV (3 cas proposés) Les éléments douteux sont testés Une enceinte HS est utilisée (par exemple) Un compte rendu est demandé par le régisseur encadrant Interrogation orale de l'encadrant Retour de stage Echange lors de la soutenance des rapports de stage (ou dossier VAE, ou rapport d'activité) relativement aux problèmes rencontrés et aux modes de résolution Les 3 cas proposés relèvent de chacune des 3 alternatives possibles

## Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Les 5 blocs de compétences constituent l'intégralité de la certification.

**Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une attestation d'acquisition. l'ensemble des attestations permet l'accès à la certification.**

1. - **Etude de la demande technique (SLPV) du spectacle/événement**
2. - **Organisation de la prestation technique et préparation des équipements (SLPV)**
3. - **Installation des équipements techniques (SLPV) sur le site**
4. - **Exploitation de l'installation technique (SLPV) et conduite du spectacle**
5. - **Maintenance et entretien des équipements (SLPV)**

Chaque bloc est constitué d'un ensemble de compétences qui peuvent être acquises ou non.

Un bloc est acquis si la majorité des compétences qui le constituent sont évaluées en position A (acquises)

**La certification est acquise si :**

**le candidat valide en position A (Acquise) à l'issue des épreuves les 5 blocs de compétences ci dessus.**

La délivrance de la certification est également soumise à des conditions supplémentaires selon la voie d'accès :

**Voie d'accès "formation" et "alternance":**

- avoir effectué les stages prévus au calendrier (généralement 2)

- avoir suivi avec assiduité les cours (à l'appréciation de l'administration du GRIM sur la base de 5 jours d'absence injustifiées maximum états des présences signés faisant foi)

la présentation aux épreuves de certification est soumise à l'obtention de résultats au contrôle continu des modules de formation.

**Voie "VAE"** :La certification est acquise si à l'issue de la présentation orale du dossier de preuves (dossier de demande) et des épreuves pratiques demandées par le jury :

- le candidat valide (note = Acquis (A)) tous les 5 blocs de compétences.

Les membres du jury complètent la grille de compétences du référentiel en se basant sur le dossier remis, la présentation orale, les réponses fournies aux questions portant sur l'expérience et le comportement en situations professionnelles sur les épreuves de certifications demandées par le jury.

**Validation partielle, complémentaire ou par capitalisation :**

Un candidat souhaitant ou ne devant acquérir d'une partie des blocs de compétences constituant la certification ne participera qu'aux épreuves de certification relatives au(x) bloc(s) à acquérir.

## SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

### Secteurs d'activités :

Le « Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel Son Lumière Plateau Vidéo » intervient en particulier dans les secteurs :

- de la Culture et du Spectacle

- de l'Événementiel

de manière plus marginale et selon des situations dans les secteurs :

- du loisirs

- de l'animation

Il intervient dans les domaines professionnels suivants :

- Spectacle vivant

- Événementiel

- Audiovisuel

- Animation et loisirs

- Tourisme

Toutes les manifestations publiques en général et ce pour des installations fixes, mobiles, pérennes ou éphémères.

Taille des entreprises : TPE, PME, des collectivités privées, territoriales et plus exceptionnellement pour de très grandes entreprises (*GL Event ou le Club Med, Disney...*) ou pour l'État

Il peut donc être fonctionnaire, contractuel, salarié permanent (sous toute forme de contrat) ou salarié intermittent.

### Type d'emplois accessibles :

Le « Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel Son Lumière Plateau Vidéo » est chargé d'assurer tout ou partie de la préparation, de l'installation et de la mise en œuvre de l'environnement technique nécessaire au bon déroulement d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel. Ces activités se déroulent selon les besoins dans les domaines suivants :

- Domaine du son (sonorisation, prise de son, enregistrement studio son)

- Domaine de la lumière (spectacle, plateau TV ou cinéma, audiovisuel, événementiel, éclairage intérieur ou extérieur et architectural)

- Domaine du plateau (machinerie, décoration, effets spéciaux, accessoires, scène accroche et levage)

- Domaine de la vidéo (captation audiovisuelle, diffusion, mapping)

Aucun domaine n'étant exclusif, le technicien peut donc intervenir simultanément sur les compétences du son, de la lumière, du



plateau de la vidéo, en ce sens il est à même de fournir à ses employeurs une poly compétence technique.

Le « Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel Son Lumière Plateau Vidéo » peut également être amené à réaliser des installations pérennes (lieux fixes, discothèques, centre de loisirs, bâtiments publics, ...) sous la conduite du concepteur (régisseur, chargé d'affaire, technico-commercial, directeur technique).

Sous la responsabilité d'un régisseur (son, lumière, plateau ou à défaut régisseur général) il peut, seul ou en équipe, assurer, participer ou assister à l'exploitation de l'installation qui couvre les activités décrites ci-dessus.

Ses responsabilités se limitent à garantir la fiabilité de ses interventions techniques.

Il ou elle est appelé(e) selon l'activité et le secteur professionnel d'exercice et la taille de la structure qui l'emploie :

- Technicien polyvalent (spectacle événementiel)
- Assistant technique (production)
- Electricien (lumière)
- Opérateur technique (événementiel)
- Machiniste (plateau)
- Technicien d'exploitation (audiovisuel)

**Il ou elle agit sous la responsabilité hiérarchique (selon l'organigramme) :**

- du Régisseur Technique spécialisé Son, lumière, plateau ou vidéo
- du régisseur principal du lieu
- du chef électricien ou machiniste

Ou directement

- du régisseur général
- du Directeur Technique du lieu
- du Directeur ou du Régisseur de Production
- du Directeur Artistique et/ou des artistes
- du Coordonnateur Technique Général

Il intervient en responsabilité et en autonomie sur les opérations techniques qui lui sont confiées par sa hiérarchie. Il agit sur la base de consignes ou à partir d'un dossier technique et des directives de son responsable (Cf. liste ci-dessus). Il travaille seul ou en équipe Il ne gère pas de personnel.

**Code(s) ROME :**

- L1504 - Éclairage spectacle
- L1508 - Prise de son et sonorisation
- L1505 - Image cinématographique et télévisuelle
- L1503 - Décor et accessoires spectacle
- L1506 - Machinerie spectacle

**Références juridiques des réglementations d'activité :**

Fortement conseillée (aucune obligation réglementaire à ce jour) :

- réparation aux habilitations électriques BE, BS, B1, BC, BR, B1 (formations agréées CRAM) (compris dans les cycle de formation GRIM)
- Préparation aux habilitations à travailler en hauteur (port des E.P.I.)
- Selon les équipements proposés CACES nacelles PEMP (1, 2 ou 3 A et B, diverses références selon besoins).
- formation au SST compte tenu des risques professionnels rencontrés (compris dans les cycle de formation GRIM)

## VOIES D'ACCÈS

### Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

- Présenter un dossier de candidature

- Etre titulaire d'un niveau 5 de type BEP CAP

ou

- Niveau classe de première des lycées (cycles Bac Pro. des domaines : électrotechnique, maintenance, mécanique)

ou

- titulaire d'une certification de niveau V industrielles, techniques ou technologiques (électricité, électronique, informatique, maintenance, productique, techniques du spectacle, audiovisuel,..)

ceci au jour de l'inscription définitive.

ou à défaut de titre, diplôme, ou niveau requis :

- Avoir 1 année d'expériences (VAP) dans les domaines métiers visés par le titre à savoir, techniques du spectacle, vidéo audiovisuelle, productions techniques, technologiques, activités artistiques et culturelles, loisirs, animation ou tourisme, diffusion, événementiel, image et son, conception, production, arts vivants et plastiques. La validation de ces études, leurs niveaux et domaines restent à l'entière appréciation du responsable des formations ou du directeur

de plus :

- Assister à la présentation de la formation sur l'une des journées prévues (10 à 12 dates par an)

- Satisfaire aux tests d'entrée consistant en un QCM mathématiques et obtenir la note minimum de 10/20.

- Participer avec succès à un entretien d'exploration du parcours, du projet et de ses motivations (note mini A- sur une échelle allant de A+ à C).

Prérequis d'aptitudes : Aptitude à porter des charges lourdes et au travail en hauteur, être attiré par les métiers en rapport avec la technologie, être disponible et mobile, avoir le sens et le goût du travail en équipe

Prérequis d'expérience : Avoir une expérience en rapport avec les métiers visés par la formation ou avoir été impliqué antérieurement au sein de structures techniques ou culturelles (association, bénévolat, stage) ou avoir une première utilisation et approche des technologies abordées en formation (musique, animation). Riche de ces expériences, le futur stagiaire aura pris connaissance de la réalité professionnelle des métiers objet de la formation.

### **Pour accéder à la certification par toutes les voies ouvertes comprenant la formation (hors VAE)**

La présentation aux épreuves de certification est soumise à l'obtention de résultats au contrôle continu des modules de formation le (ou la) candidat doit :

- pour chaque composante (groupe de modules) de la formation qui est constituée d'un total d'une vingtaine de modules de formation (son, lumière, plateau vidéo, électricité et transversale) obtenir lors des évaluations prévues une moyenne des évaluations supérieure à 10, seule une composante peut avoir la moyenne des évaluation comprises entre 8 et 10.

- avoir effectué les stages prévus au calendrier (généralement 2 représentants 10 semaines d'immersion) sauf en cas d'alternance.

- avoir rendu les rapports de stage (voie formation) ou le rapport d'activité professionnelle (voie alternance)

- avoir suivi avec assiduité les cours (à l'appréciation de l'administration du GRIM EDIF sur la base de 5 jours d'absence injustifiées maximum états des présences signés faisant foi).

### Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Qualité du (de la) président(e) du jury et mode de désignation :  Obligatoirement un professionnel en activité (extérieur au GRIM)  - Par vote à main levé consigné dans le PV sur la base du volontariat ou proposition de la Direction de GRIM EDIF, à défaut désignation par la Direction de GRIM EDIF  Composition minimale :  - Directeur du GRIM EDIF ou Responsable pédagogique du GRIM EDIF  - 2 formateurs minimum  - 4 professionnels minimum  Nombre de personnes composant le jury : -7 minimum.  Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 57 % minimum, la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : - 2 salariés (50%) et 2 employeurs (50%)</p>
Après un parcours de formation continue	X		<p>Qualité du (de la) président(e) du jury et mode de désignation :  Obligatoirement un professionnel en activité (extérieur au GRIM)  - Par vote à main levé consigné dans le PV sur la base du volontariat ou proposition de la Direction de GRIM EDIF, à défaut désignation par la Direction de GRIM EDIF  Composition minimale :  - Directeur du GRIM EDIF ou Responsable pédagogique du GRIM EDIF  - 2 formateurs minimum  - 4 professionnels minimum  Nombre de personnes composant le jury : -7 minimum.  Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 57 % minimum, la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : - 2 salariés (50%) et 2 employeurs (50%)</p>
En contrat de professionnalisation	X		<p>Qualité du (de la) président(e) du jury et mode de désignation :  Obligatoirement un professionnel en activité (extérieur au GRIM)  - Par vote à main levé consigné dans le PV sur la base du volontariat ou proposition de la Direction de GRIM EDIF, à défaut désignation par la Direction de GRIM EDIF  Composition minimale :  - Directeur du GRIM EDIF ou Responsable pédagogique du GRIM EDIF  - 2 formateurs minimum  - 4 professionnels minimum  Nombre de personnes composant le jury : -7 minimum.  Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 57 % minimum, la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : - 2 salariés (50%) et 2 employeurs (50%)</p>
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		<p>Qualité du (de la) président(e) du jury et mode de désignation :  Obligatoirement un professionnel en activité (extérieur au GRIM)  - Par vote à main levé consigné dans le PV sur la base du volontariat ou proposition de la Direction de GRIM EDIF, à défaut désignation par la Direction de GRIM EDIF  Composition minimale :  - Directeur du GRIM EDIF ou Responsable pédagogique du GRIM EDIF  - 2 formateurs minimum  - 4 professionnels minimum  Nombre de personnes composant le jury : -7 minimum.</p>

			Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 57 % minimum, la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : - 2 salariés (50%) et 2 employeurs (50%)
En contrat d'apprentissage	X		<p>Qualité du (de la) président(e) du jury et mode de désignation : Obligatoirement un professionnel en activité (extérieur au GRIM) - Par vote à main levée consigné dans le PV sur la base du volontariat ou proposition de la Direction de GRIM EDIF, à défaut désignation par la Direction de GRIM EDIF</p> <p>Composition minimale : - Directeur du GRIM EDIF ou Responsable pédagogique du GRIM EDIF - 2 formateurs minimum - 4 professionnels minimum</p> <p>Nombre de personnes composant le jury : -7 minimum.</p> <p>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 57 % minimum, la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : - 2 salariés (50%) et 2 employeurs (50%)</p>

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : **Non**

## BASE LÉGALE

Date de décision	16-12-2019
Durée de l'enregistrement en années	5
Date d'échéance de l'enregistrement	16-12-2024

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Année	Nombre	Nombre de	Taux	Taux	Taux
-------	--------	-----------	------	------	------

d'obtention de la certification	de certifiés	certifiés à la suite d'un parcours vae	d'insertion global à 6 mois (en %)	d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2018	24	0	87	86	86
2017	45	0	83	68	70
2016	13	0	85	85	92

**Lien internet vers le descriptif de la certification :**

[https://www.grimedif.com/\\_technicien-spectacle-vivant-son-lumiere-plateau](https://www.grimedif.com/_technicien-spectacle-vivant-son-lumiere-plateau) ([https://www.grimedif.com/\\_technicien-spectacle-vivant-son-lumiere-plateau](https://www.grimedif.com/_technicien-spectacle-vivant-son-lumiere-plateau))

**Organisme(s) préparant à la certification :**

Nom légal	Rôle
CEM	Habilitation pour former
L'AFASAM - CFASVA	Habilitation pour former
CTRE FORMATION PROF TECHNICIENS SPECT	Habilitation pour former
SPECTACLES ET TECHNI ASS FRANC FORMATION	Habilitation pour former
APMAC FORMATION	Habilitation pour former

**Certification(s) antérieure(s) :**

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<a href="#">RNCP7412 (/recherche/rncp/7412)</a>	RNCP7412 - Technicien du spectacle vivant et de l'événementiel, son- lumière-plateau

**Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :**

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation (<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/documentDownload/19574/68147>)